

Présentation

Les universités ont commencé à investir le champ de la formation continue au début des années 1950 avec la création progressive des instituts de promotion sociale du travail qui, aujourd'hui, leur sont intégrés.

Avec la création en 1957 de l'ESEU, devenu depuis le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), qui permet à des personnes issues du système scolaire d'entrer à l'université sans posséder le baccalauréat, et la mise en place dès 1985 de la validation des acquis professionnels pour l'entrée à l'université, complétée par le décret de 1993 autorisant la délivrance de modules ou d'unités de formation sur la base des acquis professionnels, la formation continue dans l'enseignement supérieur accueille dès le début des années 2000 plus de 300 000 stagiaires.

En 2007, les universités, les universités de technologie et les instituts nationaux polyvalents (INP) ont accueilli 347 000 stagiaires contre 336 000 en 2006 [1]. Cet accroissement de 3 % par rapport à l'année précédente est dû principalement à l'augmentation du nombre de stagiaires salariés (10 %), des chômeurs (7 %) et des autres (14 %) alors que le nombre des particuliers inscrits à leur initiative baisse de 3 %. Malgré cette augmentation du nombre de stagiaires, le volume d'heures-stagiaires dispensées dans les universités reste stable par rapport à 2006 avec 41,7 millions. En effet, la durée moyenne des stages diminue et s'établit à 120 heures. Ce sont principalement les stages inscrits au plan de formation de l'entreprise qui subissent une baisse moyenne de 10 heures en passant de 90 à 80 heures. Les stages des demandeurs d'emploi, surtout les demandeurs d'emploi aidés, subissent la baisse la plus forte.

Le chiffre d'affaires de la formation continue dans l'enseignement supérieur atteint 322 millions d'euros en 2007, soit une augmentation de 2 % depuis 2006 [2]. Les recettes des universités qui représentent 63 % de l'ensemble se contractent en perdant 1 % de leur chiffre d'affaires. La progression du chiffre d'affaires du CNAM et des écoles en 2007 est davantage le fait de l'amélioration de la qualité de la collecte des données plutôt que d'une hausse réelle de leur activité. L'origine privée des ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur est, comme en 2006, prédominante en 2007 avec 61 % des fonds dont 36 % en provenance des entreprises et des OPCA et un quart des individuels payants.

Source : Enquête n° 6 sur le "Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur" (MEN-MESR DEPP).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'information, 09.06.

Définitions

■ **Champ.** Tous les établissements supérieurs sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont la mission est d'enseigner dans le supérieur. Ces établissements sont classés en fonction de leur catégorie juridique telle que définie par la loi du 26 janvier 1984, qui distingue : les 81 universités, les 3 INP et les deux centres interuniversitaires de formation continue (CUEFA de Grenoble et CUCES de Nancy), les trois universités de technologie, et quatre établissements assimilés INALCO, IEP PARIS et Paris-Dauphine, sept IEP et un IAE ainsi que seize écoles d'ingénieurs rattachées. Les Écoles normales supérieures et quelques grands établissements, les écoles et instituts extérieurs aux universités, entrent également dans le champ de l'enquête.

Depuis 2006, les trois universités de technologie de Belfort, Compiègne et Troyes ont été comptabilisées dans la catégorie "universités, INP et UT". La catégorie "EPSCP et EPA autonomes" comprend en 2007 : IEP Paris, INALCO, ENSAM (7 centres ont répondu), ENS Cachan, Écoles centrales de Marseille, Lyon et Nantes, ENSAIT Lille, ENI Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, ENSCI Limoges, ENSEA Cergy, ENSMM Besançon, ENSI Caen, ENSSIB Lyon, IFMA Clermont-Ferrand, SUPMECA Saint-Ouen, INSA Lyon, Rennes, Strasbourg, Rouen et Toulouse. Avec ses 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité du CNAM représente la moitié de celle des universités pour 20 % des stagiaires (93 000). Cette année, tous les centres régionaux associés de l'ARCNAM ont répondu à l'enquête.

■ **La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur** introduit, pour la première fois en 1968, la formation continue comme une mission fondamentale des universités, laquelle sera placée par la loi de 1984 au même rang que la formation initiale.

■ **EPA, EPSCP.** Établissement public à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

■ **INP.** Institut national polytechnique.

■ **OPCA.** Organismes paritaires agréés qui collectent les fonds des entreprises pour la formation continue des salariés des PME.

[1] Répartition des stagiaires (milliers) et heures-stagiaires (millions) par type de dispositif, année civile 2007 (France métropolitaine + DOM)

Types de dispositifs et types d'établissements	Universités, INP et UT (dont EPA rattachés)			Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques (1)		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	95,5	7,7	80	8,5	0,5	60
Crédit individuel de formation	13,6	3,7	272	0,2	0,1	480
Sous contrat en alternance	7,0	3,5	498	0,2	0,0	130
Total salariés	116,1	14,8	128	8,9	0,6	71
Demandeurs d'emploi	32,5	8,1	251	0,3	0,2	540
dont demandeurs d'emploi aidés	26,1	6,5	248	0,3	0,1	469
Particuliers inscrits à leur initiative	166,9	15,6	167	3,8	0,7	190
dont interâge	84,0	4,0	48	0,0	0,0	0
Prof. libérales, commerçants, artisans	31,8	3,1	99	0,5	0,0	92
Total général	347,2	41,7	120	13,6	1,6	117

Types de dispositifs et types d'établissements	CNAM 2007 (1)			Total tous types d'établissements		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	15,9	2,4	151	120,0	10,6	88
Crédit individuel de formation	0,1	0,0	401	13,8	3,8	276
Sous contrat en alternance	0,5	0,1	158	7,7	3,6	464
Total salariés	16,6	2,5	152	141,6	18,0	127
Demandeurs d'emploi	7,7	1,9	246	40,5	10,2	252
dont demandeurs d'emploi aidés	3,5	1,1	314	29,9	7,7	258
Particuliers inscrits à leur initiative	66,4	9,6	145	233,3	25,2	108
dont interâge	0,0	0,0	0	153,2	21,9	143
Prof. libérales, commerçants, artisans	2,7	0,3	117	35,0	3,5	100
Total général	93,3	14,3	153	454,2	57,6	127

(1) Voir "Champ" dans la rubrique définitions.

[2] Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2007 (millions d'euros) (France métropolitaine + DOM)

	Universités, INP et UT	Autres EPCSCP et EPA (1)	Ensemble	CNAM (1)	Ensemble avec CNAM
Entreprises					
Pour la formation des salariés	52,4	5,6	58,0	20,7	78,7
Pour la formation des travailleurs privés d'emploi	0,3	0,1	0,4	2,5	2,9
Total entreprises	52,7	5,7	58,4	23,2	81,6
Organismes collecteurs des fonds (OPCA)	28,7	1,4	30,1	3,5	33,6
Contrats avec particuliers	45,1	2,4	47,6	20,4	68,0
Contrats des stagiaires	7,2	0,4	7,6	4,1	11,7
Total particuliers et stagiaires	52,3	2,4	54,8	24,5	79,3
Ensemble des fonds privés	133,7	9,6	143,3	51,2	194,5
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales					0,0
Pour la formation de leurs agents	11,4	2,6	14,0	0,6	14,6
Pour la formation de publics spécifiques :					0,0
- des instances européennes	1,4	2,4	3,8	0,7	4,5
- de l'État	7,2	0,2	7,4	10,6	18,0
- des régions	30,4	0,5	30,9	25,9	56,8
- Assedic	1,7	0,0	1,8	0,2	2,0
Autres ressources publiques	4,0	0,2	4,2	3,0	7,2
Total fonds publics	56,2	5,8	62,0	41,1	103,1
Autres organismes de formation	5,1	2,6	7,8	1,3	9,1
Autres ressources de la formation continue	8,1	1,4	9,6	5,6	15,1
Total général	203,2	19,4	222,6	99,2	321,8

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".